

Gare Routière de Bergevin

101 Résidence Pierre Antonius - Bergevin - 97110 Pointe-à-Pitre

Tel/Fax: 0590 47 46 54

Critère 3.1 : Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Horaires des cours théoriques

Du Lundi au Vendredi

De 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

Les tests sont des questions d'entraînement au code avec une correction à l'aide de DVD

Les examens blancs se composent de 40 questions sans corrections.

Cours théorique

Les cours collectifs en présentiels :

Des grands thèmes de la sécurité routière et les cours thématiques spécifiques seront dispensés dans la salle de code de l'établissement ;

Ils sont assurés uniquement sur rendez-vous par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Le planning est affiché en fonction des RDV au centre de formation tous les lundis.

Ces thèmes sont les suivants :

- Alcool et stupéfiants
- Vitesse

- Défaut du port de la ceinture de sécurité
- Distracteurs (téléphone, GPS, musique ...)

- Calcul des distances d'arrêt, de freinage et temps de réaction

- Cours de mécaniques (chaîne cinématique avec fonctionnement de l'embrayage, les pneumatiques, ...)

- Utilisation des feux
- Conduite dans des situations difficiles

- Placement sur les carrefours à sens giratoire
- Règles concernant l'arrêt et le stationnement

Gare Routière de Bergevin

101 Résidence Pierre Antonius - Bergevin - 97110 Pointe-à-Pitre

Tel/Fax: 0590 47 46 54

Cours Pratiques

Après la réussite de l'examen code et à la première leçon de conduite, il sera remis à l'élève son livret d'apprentissage. Il faudra en prendre le plus grand soin car la présence de celui-ci est obligatoire (ainsi qu'une pièce d'identité) pour les leçons de conduite. En cas de non-présentation du livret aux forces de l'ordre, les conséquences éventuelles seront imputables à l'élève.

En général, une leçon de conduite se décompose comme ceci : 5 minutes sont requises pour l'installation au poste de conduite et pour terminer l'objectif de travail /45 à 50 minutes de conduite effective / 5 à 10 minutes pour faire le bilan de la leçon, tenir à jour le suivi de la formation de l'élève au bureau. Ce déroulement peut varier en fonction d'éléments extérieurs (bouchon ou autres) et/ ou des choix pédagogiques de l'enseignant de la conduite.

Les Horaires

De 7h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00